

Covid-19 : la filière française de masques, voulue par Macron, vire au fiasco

Julien Da Sois

Publié le 09/12/2022 à 17:52, mis à jour le 09/12/2022 à 18:05

ENQUÊTE - Alors que l'épidémie fait son grand retour pour les fêtes, le président du Syndicat des fabricants français de masques lance un appel au secours. La France pourrait bientôt se retrouver dans la même situation qu'avant le Covid.

À l'heure où la France traverse une neuvième vague épidémique de Covid-19, les appels à *un retour du port du masque obligatoire*^[1], notamment dans les transports, se multiplient. Cela pourrait paradoxalement être une bonne nouvelle pour les fabricants français de masques, dont beaucoup sont à l'agonie, à en croire Christian Curel, le président du Syndicat des fabricants français de masques (F2M). Celui-ci va même plus loin : selon lui, c'est toute la filière française, qui s'est développée à vitesse grand V en 2020 à l'appel d'Emmanuel Macron, qui est désormais menacée de disparition.

En mars 2020, peu après le premier confinement, Emmanuel Macron assurait vouloir, à court terme, «*l'indépendance pleine et entière*» de la France dans la production de masques. Après cet appel du président de la République, la filière française s'était développée vitesse grand V. Selon le président du Syndicat des fabricants français de masques, elle est aujourd'hui dans un état critique. Début novembre, il a envoyé un courrier à Emmanuel Macron, Élisabeth Borne et à différents ministres pour les «*alerter sur la situation compliquée de la filière française des fabricants de masques*».

«La situation est dramatique pour beaucoup, confirme celui qui est par ailleurs patron du fabricant héraultais Prism. La plupart des industriels prévoient d'arrêter rapidement leur production, lorsque ils ne l'ont pas déjà fait.» Si rien n'est fait, redoute Christian Curel, *«ce sera la fin de la filière. Et nous retournerons dans notre situation d'avant-Covid, c'est-à-dire dépendants des importations asiatiques.»*

À VOIR AUSSI - Port du Masque: *«Il faut qu'il y ait une forme de citoyenneté»,* pour Aurore Bergé

«Une partie a arrêté de produire»

Au début de la pandémie, la France disposait de seulement quatre fabricants historiques (Kolmi-Hopen, Segetex-eif, Macopharma, Paul Boyé). L'écrasante majorité des besoins français étaient couverts par les importations chinoises. En janvier 2020, il était produit *«3,5 millions de masques sanitaires (chirurgicaux et FFP2) par semaine»*, indiquait-on l'an dernier au ministère de l'Industrie. Un an plus tard, on en dénombrait *«100 millions avec une trentaine de producteurs»*. Aujourd'hui, ils ne sont plus qu'une quinzaine et la production hebdomadaire est retombée à quelque cinq millions de masques.

Beaucoup d'acteurs *«produisent à moins de 15% de leurs capacités et une partie a arrêté de produire»*, rapporte Christian Curel. C'est le choix qu'a fait Next Safe (Charente), faute de commandes. Le fabricant breton Klap a placé tous ses salariés en chômage partiel depuis un mois. Autre acteur de la région, La Coop des Masques, a été placé en liquidation judiciaire en octobre, un peu plus de deux ans après s'être lancé.

Le prix, *«principal critère de choix»*

Pour Christian Curel, cette situation résulte de *«l'échec de la stratégie mise en place jusqu'à présent»* par le gouvernement. La volonté de relocaliser cette industrie sur le sol français était justifiée par le contexte de panique des débuts du confinements : les masques manquaient cruellement, et la concurrence entre États était vive pour s'approvisionner en Chine, alors incapable de répondre à la demande mondiale. La filière française s'est structurée et a démultiplié ses capacités de production. Toutefois, *«même au plus fort de la crise, plus de 97% de volumes de masques achetés en France provenaient de Chine»*, souligne Emmanuel Nizard, patron fondateur du Masque français.

Pour privilégier les produits tricolores, *«un guide à destination des acheteurs publics et privés a été élaboré, permettant aux acheteurs de privilégier une offre européenne en intégrant des critères environnementaux, sociaux et liés à la sécurité des approvisionnements»*, rappelle-t-on au cabinet du ministre délégué chargé de l'Industrie, Roland Lescure. Sauf qu'il a fallu attendre... janvier 2022. Ce guide s'ajoutait à une circulaire, publiée un mois plus tôt, qui incitait les hôpitaux et cliniques à acheter leurs masques en France, ou du moins en

Europe.

Pour quel résultat ? Parmi *«ceux qui criaient au scandale de ne pas trouver de masques au début de la crise, une grande partie en commande de nouveau aujourd'hui en Asie»*, déplore Angèle Salom, la directrice de Klap. Le prix demeure *«le principal critère de choix, les autres ne sont pas pris en compte»*, regrette Christian Curel dans son courrier aux pouvoirs publics.

*« Ceux qui criaient au scandale de ne pas
trouver de masques au début de la crise,
aujourd'hui une grande partie en commande
de nouveau en Asie. »*

De fait, les entreprises françaises ne peuvent pas lutter contre leurs rivales chinoises, avec leurs masques chirurgicaux à environ 2 centimes d'euro pièce, soit *«deux à trois fois moins cher qu'un masque français»*, déplore le président du syndicat des fabricants. *«Quelques appels d'offres appliquent la préférence européenne, mais pas suffisamment pour faire vivre la filière»*, regrette-t-il. Gérald Heuliez, PDG du plus gros producteur français de masques Kolmi-Hopen, filiale du canadien Medicom, nuance : *«Tous les grands groupements d'établissements publics de santé ont sélectionné des fabricants français.»*

Le gouvernement est conscient du manque d'efficacité de ses recommandations. *«La clause de préférence européenne n'est mise en œuvre que dans un faible nombre d'appels d'offres»*, concède-t-on au ministère de l'Industrie. À Bercy, on dit *«travailler pour que la circulaire (concernant les hôpitaux et cliniques, NDLR) soit mieux appliquée»*. En particulier via un *«renforcement de l'application du guide et de la circulaire dans la commande publique»* et la prolongation de la TVA réduite à 5,5% sur les masques. Par ailleurs, *«le ministère de la Santé réfléchit à un appel d'offres pluriannuel de fourniture de masques pour le maintien du stock stratégique en favorisant la production française»*, indique-t-on dans l'entourage de Roland Lescure.

«Trop d'acteurs» pour les besoins actuels ?

Il n'empêche, d'autres liquidations de fabricants ou arrêts de production de masques semblent inévitables, selon Gérald Heuliez. Certains se diversifient. Le Masque français vient de lancer une marque de produits de soin. Le patron de Kilmi-Hopen estime qu'il y a *«trop d'acteurs»* pour la demande actuelle. *«Beaucoup d'entreprises ont pensé que les volumes et les niveaux de prix rencontrés pendant la crise allaient durer, précise-t-il. Sauf qu'aujourd'hui, le*

marché est saturé de produits. Les établissements de santé ne commandent plus, parce qu'ils doivent vider leurs stocks avant.»

La filière tricolore ne va pas forcément disparaître. *«Mais sur la douzaine de nouveaux fabricants, peut-être qu'il va en rester trois ou quatre»*, imagine Gérald Heuliez. Pour le dirigeant, les capacités de production apparues depuis 2020, *«pourraient suffire»* à approvisionner le marché français en cas de nouvelle pandémie. Un avis que ne partage pas Christian Curel. *«Les fabricants français ont tous baissé leur prix, et une partie vend maintenant (depuis début 2022, NDLR) à perte ou sans marge, pointe-t-il dans son courrier. Cela ne pourra pas durer bien longtemps.»*

Le Figaro.fr: - <https://www.lefigaro.fr/societes/covid-19-la-filiere-francaise-de-masques-voulue-par-macron-vire-au-fiasco-20221209>

1) <http://www.lefigaro.fr/sciences/covid-19-douze-associations-de-malades-appellent-au-retour-du-masque-obligatoire-dans-certains-lieux-20221208>